

UNIVERSITÉ MOHAMED SEDDIK BEN YAHIA JIJEL
Département d'architecture. Gestion des villes



**Quel développement
durable des villes
algériennes ?**

VILLE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sheherazad KHELFALLAH

La question de la durabilité et de la prise de conscience environnementale en Algérie voit le jour dès 1974 avec la création du conseil national de l'environnement (CNE). Ce dernier dissout et transféré vers le « ministère de l'hydraulique, de la mise en valeur des terres et de la protection de l'environnement » (1977) subit dès 1981 le transfert des missions de protection de l'environnement vers le « secrétariat d'état aux forêts et à la mise en valeur des terres ».

A partir de 1983, c'est la création de l'agence nationale pour la protection de l'environnement (ANPE) et le rattachement dès 1984 des prérogatives de protection de l'environnement au « ministère de l'hydraulique, de l'environnement et des forêts ». S'en suivent des séries de transferts et de changements des prérogatives relatives à l'environnement du « ministère de l'intérieur » (1988) au « ministère délégué à la recherche, à la technologie et à l'environnement » (1990), du « ministère de l'éducation nationale » (1992) au « ministère chargé des universités » (1993), pour revenir en 1994 à la case départ, c'est-à-dire au « ministère de l'intérieur, des collectivités locales et de l'environnement » (RIZOU & GHALEM, 2010).



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة البيئة والطاقات المتجددة
Ministère de l'Environnement et des Energies Renouvelables
ⵓⵎⵉⵏⵉⵙⵜ ⵓⵔⵓⵎⵉⵙⵜ ⵏ ⵓⵎⵉⵙⵜ ⵏ ⵓⵔⵓⵎⵉⵙⵜ ⵏ ⵓⵔⵓⵎⵉⵙⵜ



Au cours des dernières années, la réalité Algérienne vis-à-vis de la ville durable commence à changer de visage notamment à travers des projets phares comme « Alger éco-métropole de la méditerranée ». Avec les nouvelles dynamiques éco-urbaines, les grandes villes sont perçues autrement, et leurs rattachements à la durabilité commencent à prendre forme.

L'exemple le plus significatif est celui de la capitale Alger qui se présente à l'horizon 2035 comme : ville jardin, ville des mobilités et des proximités, ville empreinte de bonne gouvernance, etc.

PDAU d'Alger

Rapport d'orientation

L14 | AVRIL 2011

Wilaya d'Alger PARQUEXPO





Ainsi, de nouvelles feuilles de route et instructions se dessinent et se manifestent (cadres et outils) garantissant le rattachement et l'inscription automatique de la ville aux logiques durables : c'est le pacte des politiques urbaines durables. Il s'agit d'une avancée de grande envergure pour l'Algérie étant donnée la reconnaissance et l'affirmation intransigeante du caractère indivisible qui relie désormais et sans concessions les deux mondes : « la ville » et « le développement durable ».





LÉGENDE

- Limite de la Wilaya d'Alger (limite du PDAU)
-  Oueds, lacs et réservoirs
-  Réseau routier
-  Réseau de chemin de fer

SYSTÈME ENVIRONNEMENTAL

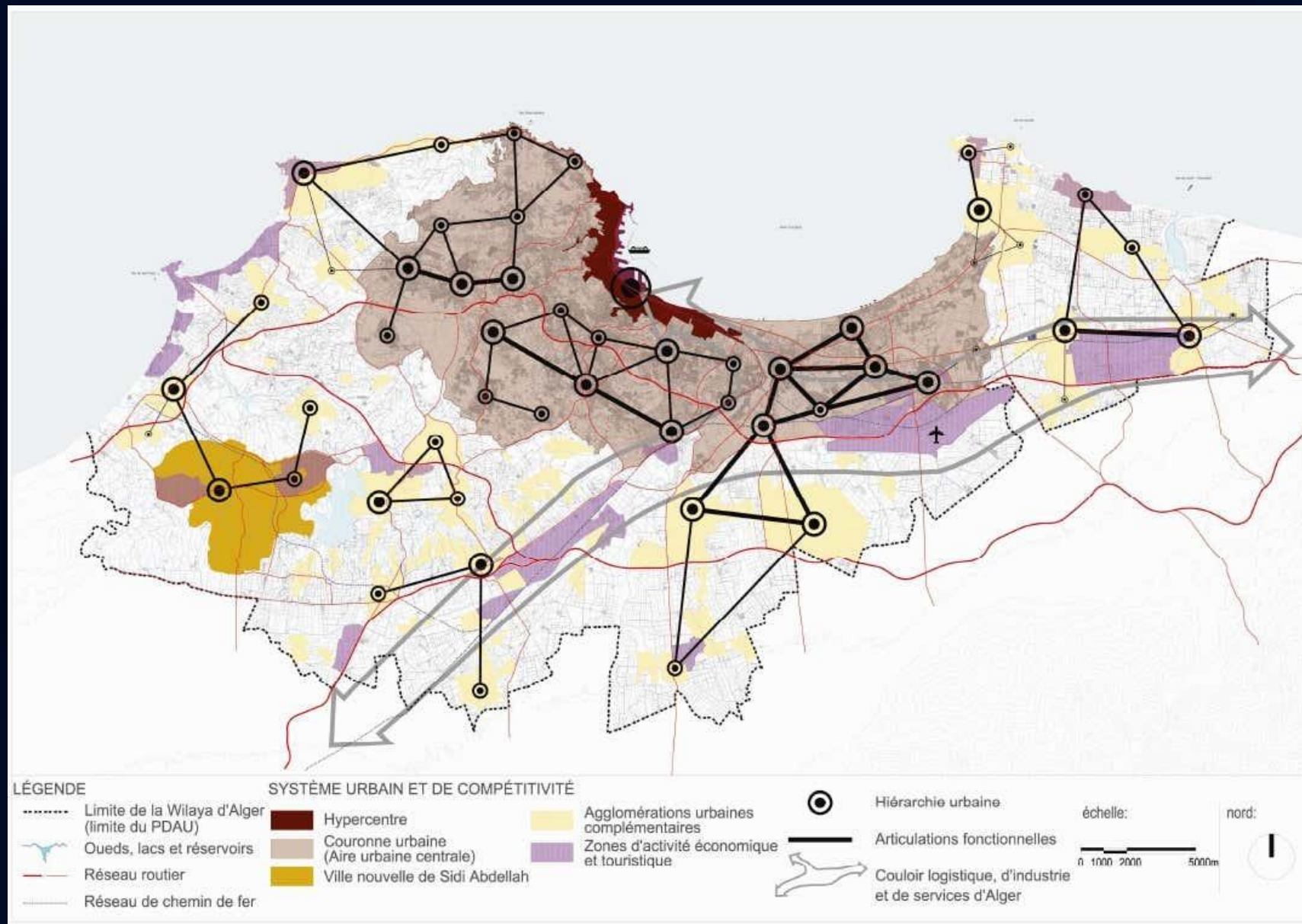
-  Structure écologique fondamentale
-  Réserve agricole

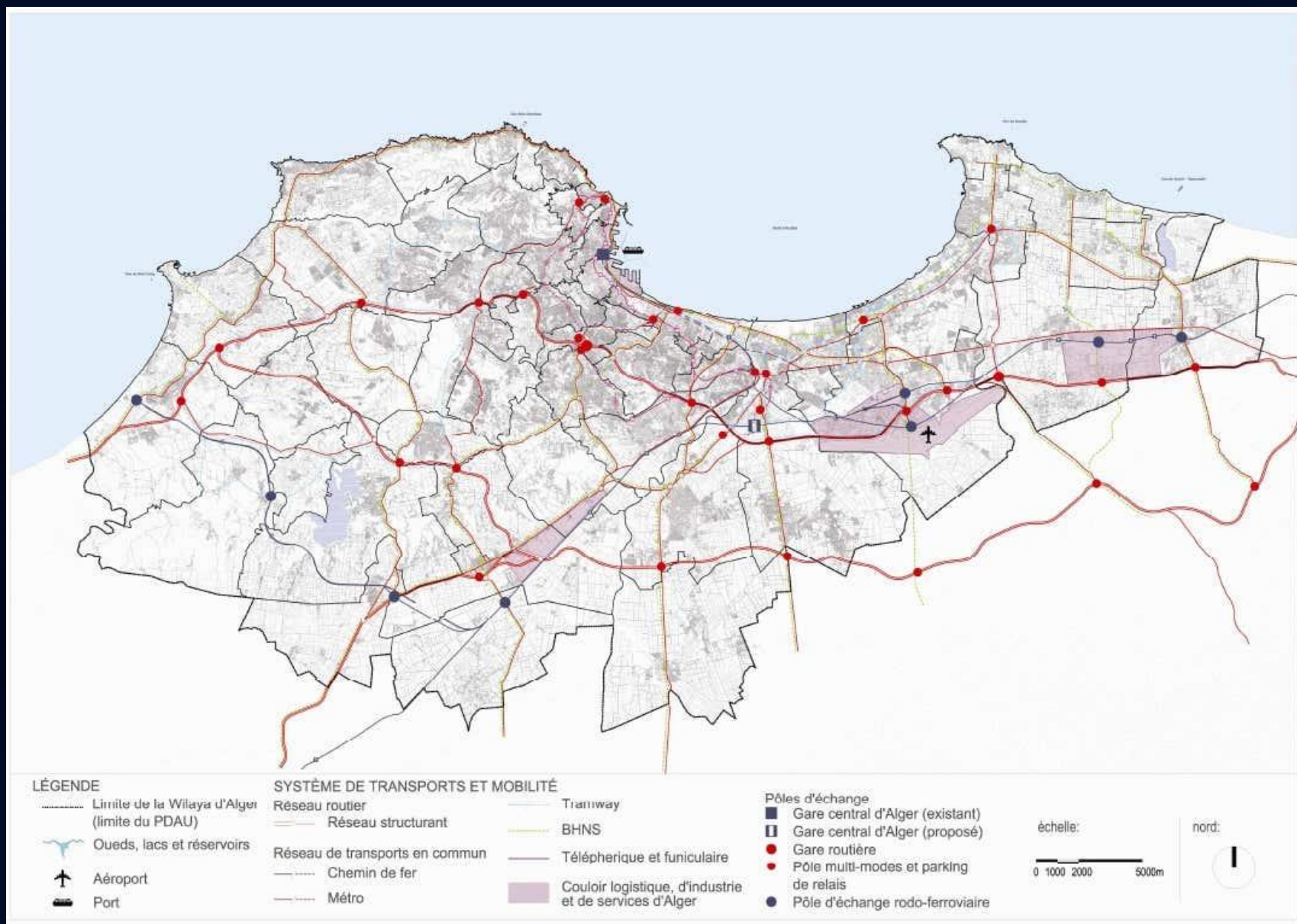
échelle:

0 1000 2000 5000m

nord:







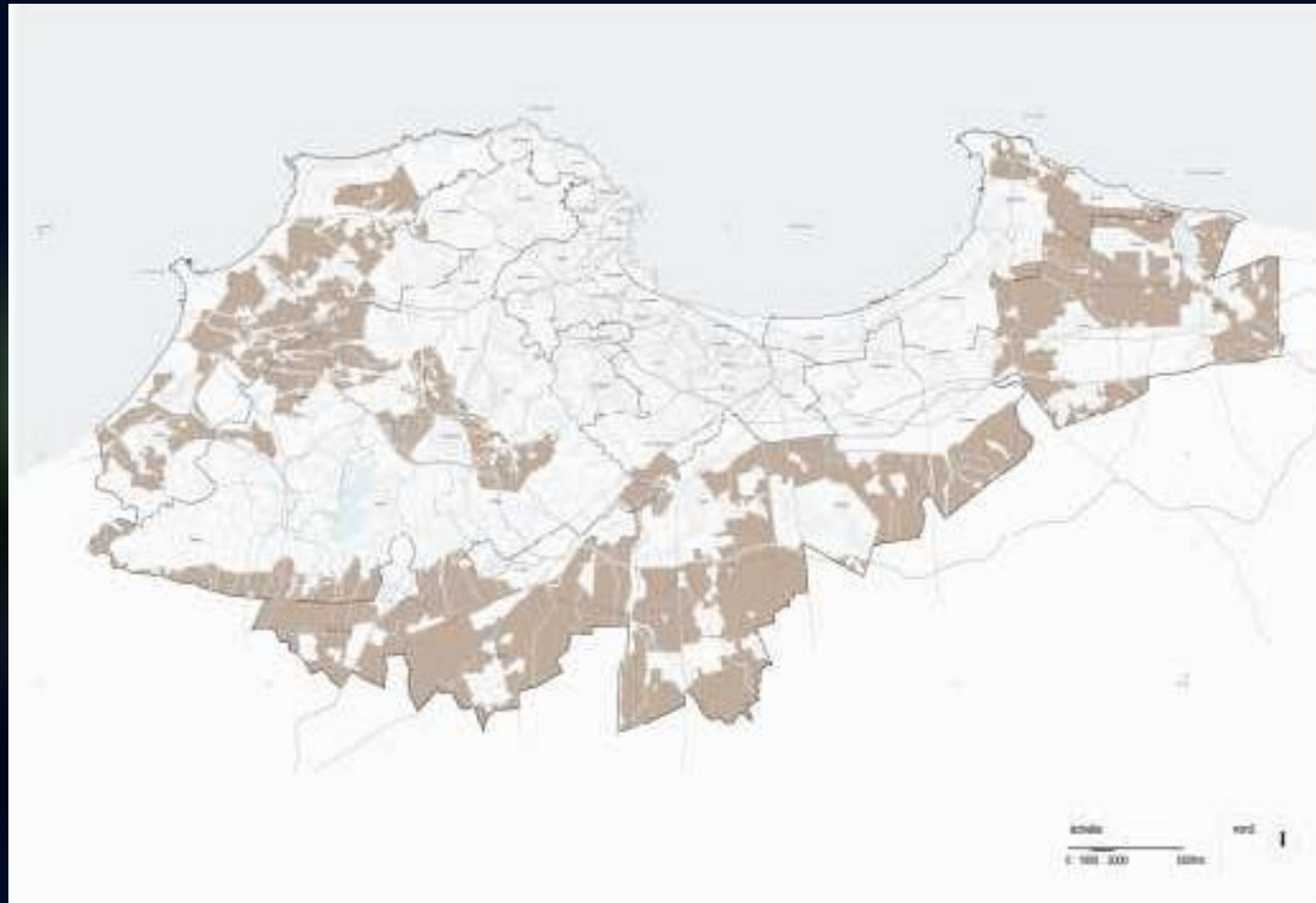




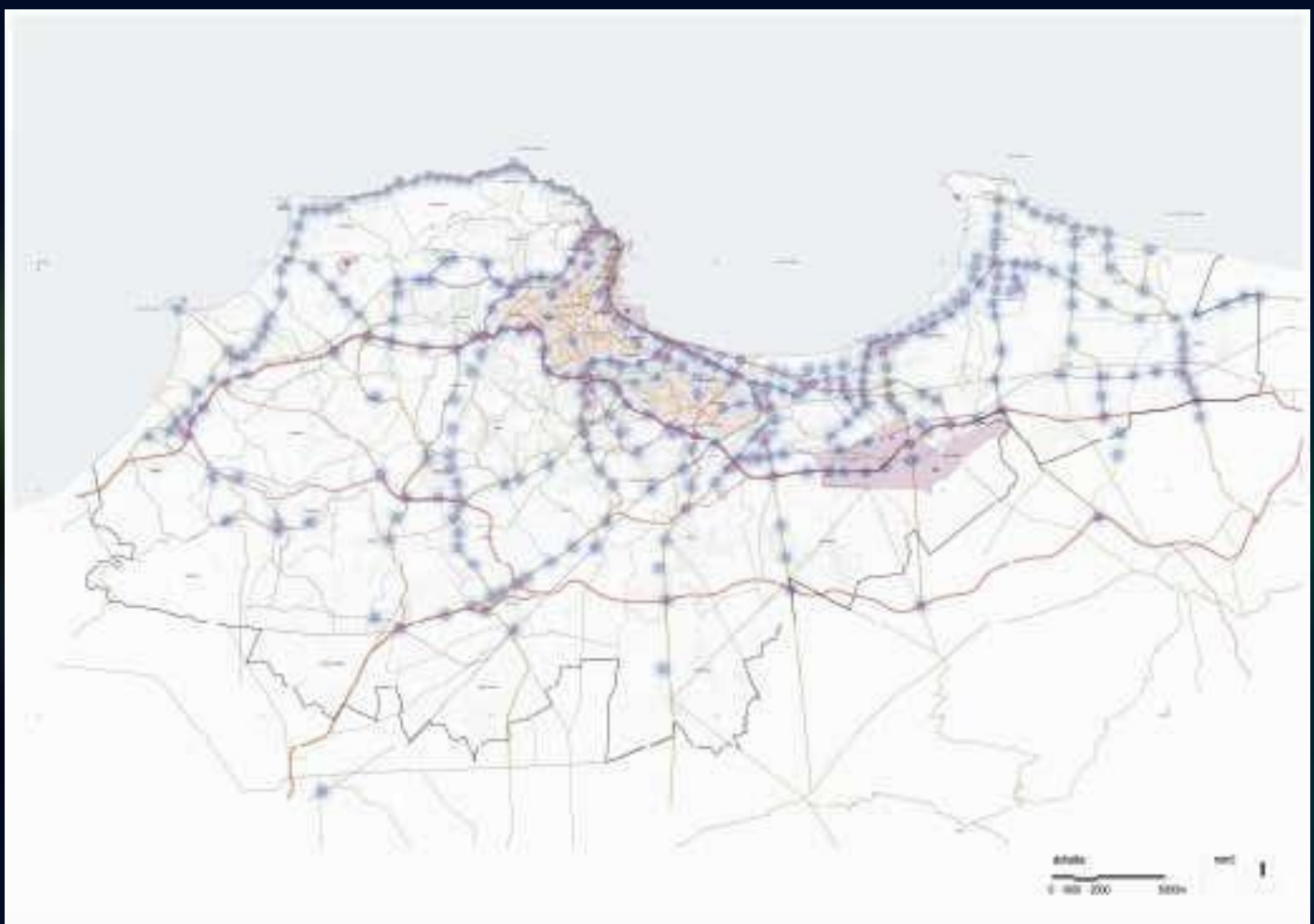
RÉVISION DU PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME DE LA WILAYA D'ALGER



Plan d'aménagement – Structure écologique



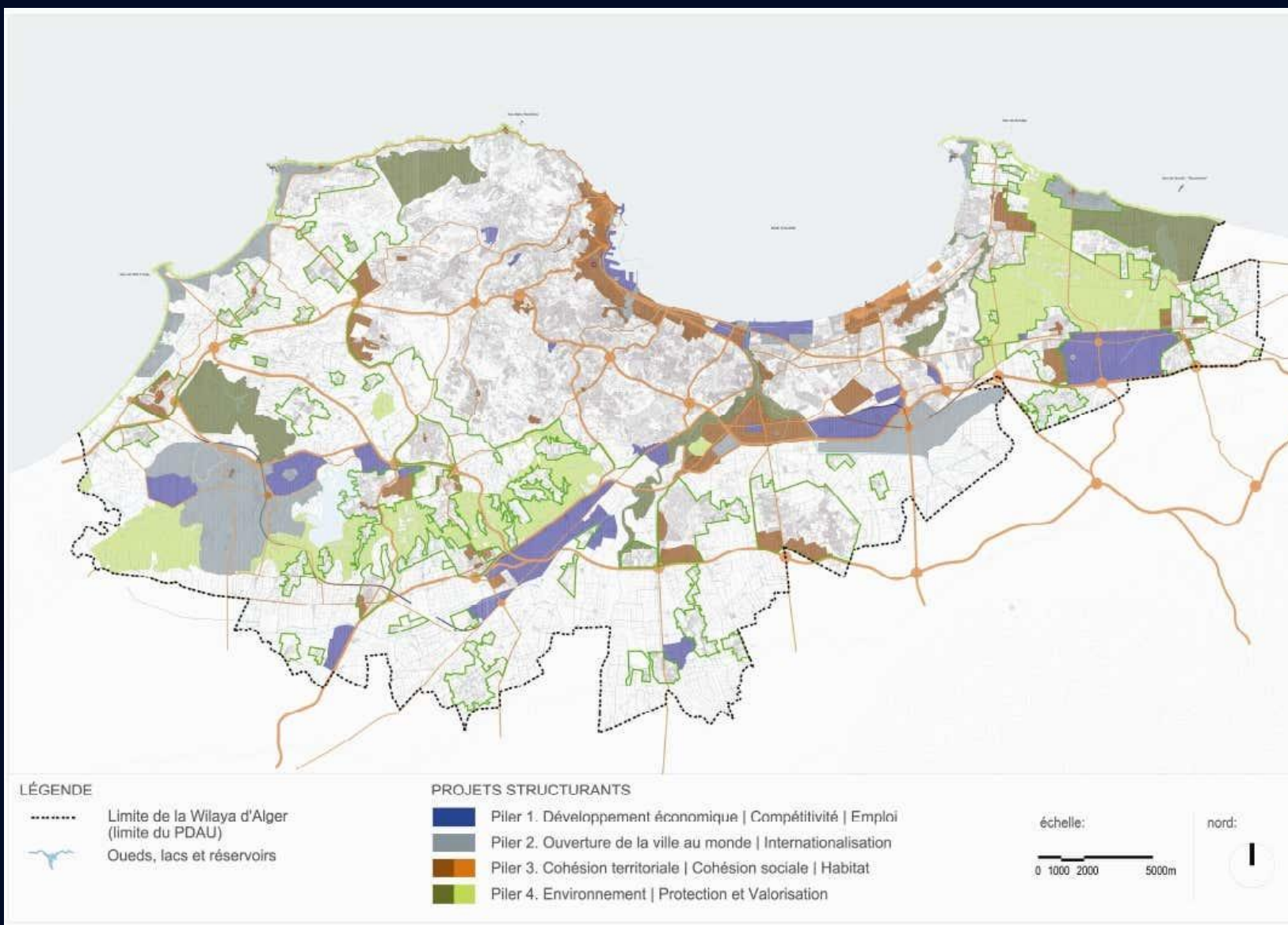
Plan d'aménagement – Réserve agricole

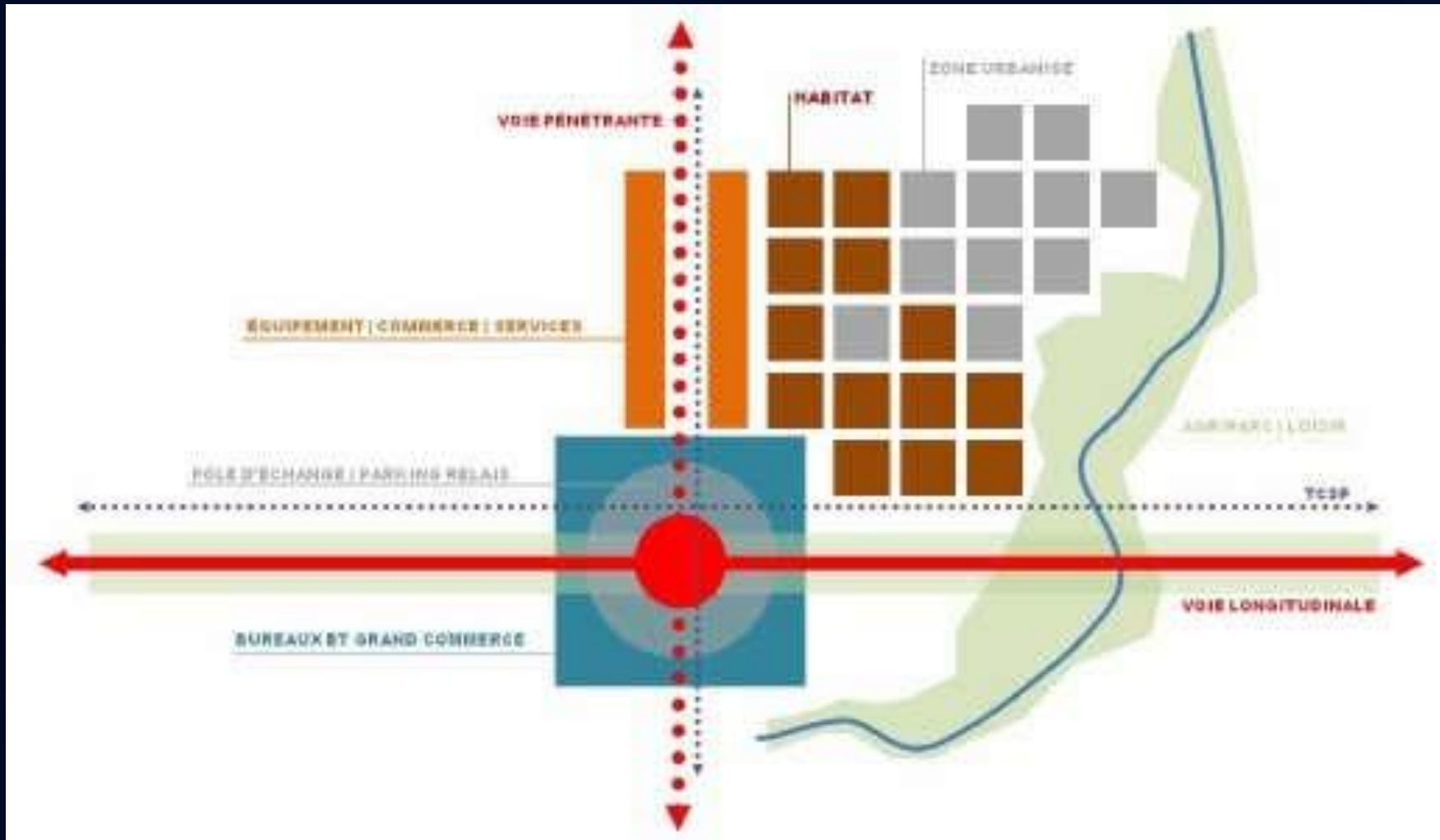


Transports et accessibilités



Patrimoine culturel





Modèle théorique pour le développement des nouvelles polarités urbaines (inclut les pôles d'habitat intégrés)

Au final, approcher le développement durable par le biais de la ville et du territoire représente un enjeu important de par les activités plurielles et complexes qui y logent. La ville représente la somme de toutes les actions humaines allant de l'énergie fossile au transport en passant par le foncier, la pollution, les déchets, les problèmes sociaux, les impacts économiques, etc. La ville reste la grande responsable des problèmes environnementaux à l'échelle planétaire. La maîtriser avec ses écosystèmes, sa taille, sa consommation, ses besoins, sa population, ses activités, ses ressources, etc. c'est maîtriser le désordre environnemental planétaire prédit.

Merci

BIODIVERSITÉ
 VERT
 RESPONSABLE
 SOCIAL
 CLIMAT
 ÉQUITABLE
 RENOUVELABLES
 BIO
 AGRICULTURE
 LIBRE
 CROISSANCE
 RECYCLAGE
 COMMERCE
 FUTUR
 POLLUTION
 ÉCO
 DROITS
 RECYCLAGE
 CONSOMMATION
 ENVIRONNEMENT
 ÉNERGIE
 ALTERNATIF
 RSE
 VIABLE
 PLANÈTE
 RESSOURCES
 SANTÉ
 ÉDUCATION
 ÉTHIQUE
 BIOLOGIQUE
 CITOYEN
 DÉVELOPPEMENT DURABLE
 ÉCOLOGIE